CENTRE D'ÉCOLOGIE URBAINE DE MONTRÉAL

3516, avenue du Parc
Montréal (Québec) H2X 2H7
tél. : 514.282.VERT (8378)
www.ecologieurbaine.net

Montréal, le 12 avril 2013

À l'attention de
Anne Samson et Nicolas Joly
Au nom de citoyens du quartier St-Paul – Émard
Montréal (Québec)

Objet : Lettre de soutien

Madame et Monsieur,

Le Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM) est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de développer et de proposer des pratiques et des politiques urbaines contribuant à créer des villes écologiques, démocratiques et en santé.

Le CEUM est reconnu pour sa capacité à initier et mettre en œuvre des projets novateurs, notamment en matière de lutte contre les îlots de chaleur urbains. En plus des nombreuses publications portant sur les mesures de verdissement des toits et des murs rédigées par son équipe, des aménagements en milieu d'habitations à loyer modiques (HLM) et des nombreux ateliers citoyens en verdissement, le CEUM a également été lauréat du Gala de reconnaissance en environnement et développement durable de Montréal en 2007 pour son projet d'îlots de fraîcheur dans les quartiers Milton-Parc et Mile-End.

Nous avons donc à cœur de soutenir et défendre les projets de verdissements liés à la lutte aux îlots de chaleurs, et plus particulièrement de ceux qui s'enracinent dans une mobilisation citoyenne à l'échelle des quartiers.

À ce titre, c'est avec conviction que nous appuyons la proposition de site alternatif pour le terrain de football/soccer synthétique prévu au parc De La Vérendrye en 2014, telle que présentée dans votre *Mémoire sur le réaménagement du Parc De La Vérendrye – Pour une meilleure considération des parties prenantes et des principes du développement durable.*

CENTRE D'ÉCOLOGIE URBAINE DE MONTRÉAL

3516, avenue du Parc
Montréal (Québec) H2X 2H7
tél. : 514.282.VERT (8378)
www.ecologieurbaine.net

D'emblée, nous reconnaissons les bienfaits des activités organisées par les associations sportives de l'arrondissement et ce, tant sur le plan de la santé globale de ceux et celles qui s'y adonnent que sur celui du climat social des quartiers du Sud-Ouest. De plus, nous sommes d'accord que l'aménagement d'installations sportives de qualité a un effet incitatif sur la pratique d'un sport.

Néanmoins, nous partageons vos inquiétudes reliées aux îlots de chaleur urbains et à la perte de biodiversité, advenant qu'y soit installé le terrain synthétique proposé. Nous déplorons également l'installation de très hautes clôtures autour du terrain, car cela aurait pour effet de restreindre l'accès au site et de dénaturer l'expérience d'aller jouer ou se détendre au parc. **C'est pourquoi nous demandons à l'arrondissement du Sud-Ouest de ne pas aller de l'avant avec le projet de terrain synthétique multisport projeté au parc de La Vérendrye.**

Enfin, je demeure disponible pour discuter avec vous et soutenir vos efforts pour faire avancer ce dossier. Veuillez accepter, Madame et Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Julie Rocheleau
Directrice générale
Centre d'écologie urbaine de Montréal

Centre de loisirs Monseigneur Pigeon

Montréal, le 23 avril 2013

Anne Samson et Nicolas Joly
Au nom des citoyens du quartier St-Paul – Émard
Montréal (Québec)

Objet : Lettre de soutien

Madame et Monsieur,

Le Centre de Loisirs Monseigneur Pigeon est un milieu de vie communautaire et de loisirs pour les concitoyens des quartiers Côte St-Paul et Ville-Émard de Montréal depuis plus de 50 ans. Par le biais du loisir, les activités sportives, culturelles, de plein air et communautaires proposées favorisent l'éducation, la prévention et l'intégration sociale. La famille et chacun de ses membres sont accompagnés dans leur développement et leur prise en charge de la petite enfance à l'âge mur.

À ce titre, c'est avec conviction que nous appuyons la proposition de site alternatif pour le terrain de football/soccer synthétique prévu au parc De La Vérendrye en 2014, telle que présentée dans votre *Mémoire sur le réaménagement du Parc De La Vérendrye – Pour une meilleure considération des parties prenantes et des principes du développement durable*.

D'emblée, nous reconnaissons les bienfaits des activités organisées par les associations sportives de l'arrondissement et ce, tant sur le plan de la santé globale de ceux et celles qui s'y adonnent que sur celui du climat social des quartiers du Sud-Ouest. De plus, nous sommes d'accord que l'aménagement d'installations sportives de qualité a un effet incitatif sur la pratique d'un sport.

Néanmoins, nous partageons vos inquiétudes reliées aux îlots de chaleur urbains et à la perte de biodiversité, ainsi que vos préoccupations concernant l'augmentation du bruit et de la circulation aux alentours du parc De La Vérendrye, advenant qu'y soit installé le terrain synthétique proposé. Nous déplorons également l'installation de très hautes clôtures autour du terrain, car cela aurait pour effet de restreindre l'accès au site et de dénaturer l'expérience d'aller jouer ou se détendre au parc. C'est pourquoi nous demandons à l'arrondissement du Sud-Ouest que le terrain synthétique multisport projeté soit installé dans un autre parc de l'arrondissement, à savoir le parc Ignace- Bourget. Nous estimons que cette option constitue le compromis idéal : doter l'arrondissement d'un plateau sportif de haut calibre tout en conservant un pourcentage adéquat de surface naturelle pour un parc et en offrant une zone tampon suffisante pour le bien-être des résidants.

Enfin, je demeure disponible en tout temps pour discuter avec vous et soutenir vos efforts pour faire avancer ce dossier. Veuillez accepter, Madame et Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Nicole Ducharme
Présidente du Conseil d'Administration

5550, rue Angers, Montréal (Québec) H4E 4A5 • Tél. 514.769.2741 • Téléc. 514.769.5963
Courriel : centremgrpigeon@videotron.ca • centremgrpigeon.com

Montréal, le 16 avril 2013

Anne Samson et Nicolas Joly
Au nom de citoyens du quartier St-Paul – Émard
Montréal (Québec)

Objet : Lettre de soutien – CPE Enfants Soleil

Madame et Monsieur,

Le CPE Enfants Soleil a pour mission de Le CPE Enfants Soleil Inc. a pour mission d'offrir un service de garde éducatif de qualité aux enfants. Son projet éducatif vise le développement global de l'enfant et favorise son développement physique, intellectuel, affectif, social et moral. Le Centre a pour but d'assurer la santé, la sécurité et le bien-être des enfants.

À ce titre, c'est avec conviction que nous appuyons la proposition de site alternatif pour le terrain de football/soccer synthétique prévu au parc De La Vérendrye en 2014, telle que présentée dans votre *Mémoire sur le réaménagement du Parc De La Vérendrye – Pour une meilleure considération des parties prenantes et des principes du développement durable.*

D'emblée, nous reconnaissons les bienfaits des activités organisées par les associations sportives de l'arrondissement et ce, tant sur le plan de la santé globale de ceux et celles qui s'y adonnent que sur celui du climat social des quartiers du Sud-Ouest. De plus, nous sommes d'accord que l'aménagement d'installations sportives de qualité a un effet incitatif sur la pratique d'un sport.

Néanmoins, nous partageons vos inquiétudes reliées aux îlots de chaleur urbains et à la perte de biodiversité, ainsi que vos préoccupations concernant l'augmentation du bruit et de la circulation aux alentours du parc De La Vérendrye, advenant qu'y soit installé le terrain synthétique proposé. Nous déplorons également l'installation de très hautes clôtures autour du terrain, car cela aurait pour effet de restreindre l'accès au site et de dénaturer l'expérience d'aller jouer ou se détendre au parc. C'est pourquoi nous demandons à l'arrondissement du Sud-Ouest que le terrain synthétique multisport projeté soit installé dans un autre parc de l'arrondissement, à savoir le parc Ignace- Bourget. Nous estimons que cette option constitue le compromis idéal : doter l'arrondissement d'un plateau sportif de haut calibre tout en conservant un pourcentage adéquat de surface naturelle pour un parc et en offrant une zone tampon suffisante pour le bien-être des résidants.

Enfin, je demeure disponible en tout temps pour discuter avec vous et soutenir vos efforts pour faire avancer ce dossier. Veuillez accepter, Madame et Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Natalie Paquette
Directrice générale
CPE Enfants Soleil

5656, rue Laurendeau, Montréal, Québec, H4E 3W4 – Tél. :514-769-5510 Fax. :514-769-6010

Action-Gardien
Table de concertation communautaire de Pointe-Saint-Charles

info@actiongardien.org, www.actiongardien.org
2390 rue de Ryde, suite 203, Montréal, Québec, H3K 1R6, Tél: 514-509-0795,

Montréal, le 23 avril 2013

Anne Samson et Nicolas Joly
Au nom de citoyens du quartier St-Paul – Émard
Montréal (Québec)

Objet : Lettre de soutien

Madame et Monsieur,

Le comité de coordination Opération populaire d'aménagement (OPA) anime un processus de priorisation et de concrétisation de propositions concernant l'aménagement et les services de proximité dans le quartier Pointe-Saint-Charles. Le comité OPA a débuté ses travaux en 2004, par un diagnostic de quartier et par un vaste exercice participatif en aménagement réalisé sur le terrain. Depuis, il ne cesse de valoriser l'expertise citoyenne. Ce comité est soutenu par la Table de concertation communautaire Action-Gardien.

Les membres du comité de coordination de l'OPA appuient la nécessité de revoir l'aménagement du terrain de football/soccer synthétique prévu actuellement au parc De La Vérendrye. Le *Mémoire sur le réaménagement du Parc De La Vérendrye*, réalisé par votre comité, expose plusieurs arguments en faveur d'une reconsidération du site d'implantation. Nous partageons vos inquiétudes reliées aux îlots de chaleur urbains, vos préoccupations concernant l'augmentation du bruit et de la circulation aux alentours du parc De La Vérendrye, et nous déplorons également l'installation de très hautes clôtures autour du terrain. Cela aurait pour effet de restreindre l'accès au site et de dénaturer l'expérience d'aller jouer ou se détendre au parc.

C'est pourquoi nous appuyons votre demande auprès de l'arrondissement du Sud-Ouest afin que le terrain synthétique multisport projeté soit installé dans un autre parc plus propice. Nous réitérons également la nécessité que l'arrondissement consulte les citoyens avant de choisir un emplacement pour un tel équipement.

Veuillez accepter, Madame et Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Gessica Gropp

Gessica Gropp
Chargée de projet pour le comité Opération populaire d'aménagement
Table de concertation communautaire Action-Gardien

Montréal, le 24 avril 2013

Madame Anne Samson
Monsieur Nicolas Joly
Au nom de citoyens du quartier St-Paul – Émard
Montréal (Québec)

Objet : Lettre de soutien à la position présentée dans le *Mémoire sur le réaménagement du Parc de La Vérendrye – Pour une meilleure considération des parties prenantes et des principes de développement durable*

Madame, Monsieur,

Le comité d'embellissement de la cour de l'école Cœur-Immaculé-de-Marie est un groupe de parents-bénévoles qui ont pour objectif de faire de la cour de l'école un espace stimulant, agréable et sain pour les enfants qui la fréquentent. Nous sommes donc très préoccupés par l'aménagement d'espaces publics respectueux de l'environnement et accessibles aux citoyens du quartier.

Bien que nous reconnaissions les bienfaits des activités organisées par les associations sportives de l'arrondissement et que nous soyons d'accord avec l'aménagement d'installations sportives de qualité, nous partageons les inquiétudes présentées dans votre *Mémoire* quant aux îlots de chaleur urbains, à la perte de biodiversité, l'augmentation du bruit et de la circulation aux alentours du parc De La Vérendrye, ainsi que l'installation des très hautes clôtures autour du terrain qui retreindront l'accès.

C'est pourquoi nous appuyons votre position et demandons à l'arrondissement du Sud-Ouest que le terrain synthétique multisports projeté soit installé dans un autre parc de l'arrondissement, c'est-à-dire le parc Ignace- Bourget. Cette option constitue le compromis idéal, soit de doter l'arrondissement d'un plateau sportif de haut calibre tout en conservant un pourcentage adéquat de surface naturelle pour un parc et en offrant une zone tampon suffisante pour le bien-être des résidants.

Enfin, je demeure disponible en tout temps pour discuter avec vous et soutenir vos efforts pour faire avancer ce dossier. Veuillez accepter, Madame et Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Karine Bardier, parent-bénévole
Pour le Comité d'embellissement de la cour de l'école Cœur-Immaculé-de-Marie